

***Vous êtes étudiant
en situation de handicap
(visible ou non) ?***

**Le Crous vous accompagne
dans vos études !**

BOURSES & AIDES • RESTAURATION • LOGEMENT

Aides financières, logements, restauration, vie de campus... Quelles que soient leurs difficultés, le Crous accompagne les étudiants en situation de handicap au quotidien pour leur permettre de suivre leur formation et leur vie étudiante dans les meilleures conditions.

Dans le cadre de cet accompagnement, la référente handicap du Crous de Toulouse-Occitanie, en charge des étudiants logés au Crous en situation de handicap, travaille en partenariat avec les chargés de mission handicap des universités, les services de médecine préventive, les établissements spécialisés et les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

€ Bourses & aides

Le Crous propose plusieurs aides financières pour les étudiants en situation de handicap.

- **Les bourses sur critères sociaux** : comme pour tous les étudiants, il faut remplir un Dossier social étudiant (DSE) pour demander cette bourse. Elle est accessible sans aucune limite d'âge pour les étudiants en situation de handicap. Ils peuvent également bénéficier des bourses sur une durée plus longue (nombre de droits accru).

- **Les bourses spécifiques** : il en existe plusieurs dont la bourse Handinamique ou encore la bourse Giveka.

📌 BON À SAVOIR ! Les aides spécifiques au handicap sont cumulables avec les bourses sur critères sociaux.

**Pour remplir son DSE,
rendez-vous sur
messervicesetudiant.gouv.fr**

*Pour les bourses spécifiques,
le service social du Crous peut
vous renseigner.*



Logement

Le Crous de Toulouse-Occitanie possède 220 logements réservés aux personnes à mobilité réduite auxquels s'ajoutent 235 logements accessibles PMR (logements qui peuvent être mis à disposition des étudiants en situation de handicap et adaptés pour eux).



BON À SAVOIR !

Parmi ces logements, **20 sont réservés aux étudiants porteurs de handicap lourd** nécessitant une assistance. Ces logements domotisés, au sein de la résidence Clément Ader, sont gérés en partenariat avec Réso qui garantit le service d'Accompagnement et d'Hébergement pour Étudiants Handicapés et Dépendants.

Un dossier doit être constitué auprès de Réso et l'étudiant doit bénéficier d'une orientation SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) de la part d'une MDPH.

LA DÉMARCHÉ À EFFECTUER :

- 1 Saisir obligatoirement un Dossier social étudiant (DSE)** sur messervicesetudiant.gouv.fr, que l'étudiant soit boursier ou non.
- 2 Compléter le formulaire de demande de logement adapté** disponible sur crous-toulouse.fr/handicap et l'envoyer à logement.handicapsante@crous-toulouse.fr
- 3 Un rendez-vous** présentiel ou téléphonique vous sera proposé avec l'assistante sociale référente afin d'évaluer la situation et les besoins spécifiques de l'étudiant.
- 4 À partir de mai, déposer ses vœux de logement** sur trouverunlogement.lescrous.fr
- 5** Chaque dossier sera examiné par une **commission** qui tiendra compte de la situation médicale et des données sociales.

Retrouvez les tarifs des logements sur crous-toulouse.fr/loyers-tarifs



Restauration

Toutes les structures de restauration du Crous de Toulouse-Occitanie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les restaurants universitaires du campus de Rangueil développent un accès prioritaire avec une carte coupe file qui permet aux étudiants en situation de handicap de ne pas rester dans la file d'attente et de passer directement sur la piste de self avec leurs amis. Une signalétique spécifique est mise en place pour faciliter l'accès à ce dispositif de l'entrée jusqu'aux tables réservées, avec en cas de besoin un personnel qui interrompt son service pour porter le plateau de l'étudiant jusqu'à sa table. Le Crous étudie pour l'étendre à toutes ses structures de restauration.



BON À SAVOIR !

- Le tarif d'un **repas au Resto U'** est de **3,30 €** ou 1 € pour les étudiants boursiers ou en situation de précarité.

Plus d'infos sur : crous-toulouse.fr/se-restaurer

- Pour les étudiants de l'Université de Toulouse III Paul Sabatier, la carte coupe file est délivrée par le pôle handicap étudiant de l'université.

- En période de pré-rentrée le Resto U' Le Canal organise une matinée d'accueil pour les **étudiants relevant du dispositif Aspie Friendly**, dispositif en faveur des étudiants présentant un trouble du spectre de l'autisme, pour qu'ils puissent se familiariser avec l'équipe de restauration, le fonctionnement du service, le système de paiement et les locaux.



Contacts

Pour les étudiants logés au Crous : contactez **Marie Régis**, assistante sociale référente handicap.

logement.handicapsante@crous-toulouse.fr

Secrétariat du service social : 05 61 12 54 52

Pour les étudiants non logés au Crous, les conseillers de la vie étudiante vous répondent par téléphone, message ou en rendez-vous.

Retrouvez leurs contacts sur : crous-toulouse.fr/contacts

Vous pouvez également prendre contact avec **les services handicap des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Toulouse.**

Ils sont en charge de la mise en place des aménagements de cours et d'examen. Retrouvez leurs contacts sur : crous-toulouse.fr/handicap

Plus d'infos sur le site du Crous : crous-toulouse.fr/handicap